

N° de dossier : 7000025258

Renforcement de la Résilience au Sahel « **SARES** »

PN : G-012239-001

Composante : B

DOSSIER D'APPEL D'OFFRE : GIZ – SARES

Equipement des salles de réunion des communes partenaires

(Dogo, Gaffati Kantché et Yaouri)

Région de Zinder

Septembre 2026

I. Contexte

Le projet SARES est un projet d'aide à la transition au développement « Renforcement de la résilience au Sahel » de la GIZ conçu pour compléter le travail d'UNICEF et PAM dans des zones d'intervention sélectionnées dans cinq pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Niger, Mauritanie et Tchad).

L'objectif global de SARES est d'améliorer les capacités de résilience des communautés et des ménages dans les zones d'intervention conjointe de la GIZ, du PAM et de l'UNICEF au Burkina Faso, au Niger, au Mali, en Mauritanie et au Tchad en ce qui concerne la gouvernance des ressources naturelles et la résolution des conflits y relatifs, la cohésion sociale et la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le projet SARES repose sur quatre composantes :

- Les capacités locales en matière de gouvernance des ressources naturelles et de résolution des conflits y relatifs sont améliorées.
- Les conditions sociales et infrastructurelles préalables à l'amélioration des relations entre les groupes sont améliorées.
- Les compétences des ménages agropastoraux et des groupements de producteurs pour la production, la transformation, la conservation et la commercialisation des produits agricoles et animaux riches en nutriments sont améliorées.
- La coopération complémentaire entre le PAM, l'UNICEF et la GIZ est renforcée.

Afin de poursuivre l'atteinte des objectifs dans le cadre de la composante 2 renforcement de la cohésion sociale, le SARES envisage de :

- Renforcer les capacités des autorités et structures locale dans l'organisation des dialogues communautaire participative sur des thématiques bien identifiées ;
- Identification des facteurs de « connexion », de « division » et des mesures pouvant influencer ces facteurs durant ces dialogues ;
- Appuyer le financement des certaines mesures issues des dialogues visant à renforcer les connecteurs et/ou à affaiblir les diviseurs ;
- Appuyer le financement d'événements culturels et sportifs afin de promouvoir les contacts intergroupes positifs et la compréhension mutuelle.

Toutes ces mesures visent à renforcer une gouvernance locale appropriée afin d'asseoir une cohésion sociale qui cadre parfaitement avec la vision du Programme pour la Refondation de la République (PRR 2025–2029), à travers l'axe 1 « Renforcement de la sécurité et de la cohésion sociale ».

Pour ce faire, l'équipement des salles de réunion au profit des communes partenaires est prévu par le SARES.

II. Justification

Au Niger, dans la région de Zinder, plus précisément dans les communes de Dogo, Gaffati, Kantché et Yaouri, le projet SARES « Renforcement de la résilience au Sahel », mis en œuvre par la GIZ, complète l'action d'organisations partenaires telles que l'UNICEF et le PAM. Il contribue à la transition vers le développement à travers le renforcement des capacités locales en matière de gouvernance des ressources naturelles, de prévention des conflits, de cohésion sociale et de gestion des risques de catastrophes.

Les communes partenaires contribuent à la mise en œuvre des activités du partenariat pour la Résilience au Sahel (SRP) selon leurs capacités. L'appui le plus courant et le plus palpable est la mise à disposition de salles de réunion pour la tenue des rencontres et des ateliers de formation. Or, ces salles sont souvent sous-équipées en mobilier (chaises, tables, etc.), et la faible mobilisation des ressources locales rend très difficile l'acquisition d'un mobilier adéquat.

Dans un contexte sahélien marqué par la pression sur les ressources naturelles, les tensions entre agriculteurs et éleveurs et la fragilité sécuritaire, ces salles constituent bien plus que de simples infrastructures : ce sont des espaces de dialogue où se rencontrent autorités administratives, services techniques, autorités coutumières, organisations de producteurs, groupements de femmes et de jeunes. Des espaces de concertation fonctionnels et dignes favorisent la participation inclusive de toutes les composantes de la communauté, l'expression des points de vue divergents et la gestion concertée et pacifique des ressources partagées (espaces pastoraux, points d'eau, couloirs de passage, terres de culture). Ils facilitent ainsi la prévention et la résolution précoce des conflits, ainsi que la confiance entre les communautés et avec les institutions communales.

Le renforcement de ces cadres de rencontre contribue également à la cohésion sociale : il consolide la légitimité et la visibilité des communes comme acteurs de médiation, favorise l'appropriation locale des activités du SRP et crée les conditions d'un dialogue régulier entre groupes sociaux. Il soutient enfin la durabilité des acquis du projet, en dotant les communes d'un outil qu'elles pourront utiliser au-delà de l'appui de la GIZ.

C'est dans cette logique que le présent achat porte sur la fourniture de mobilier pour les salles de réunion, leur transport et leur installation. Le présent DAO a pour objet de définir les modalités de mise en œuvre de cet achat, afin d'appuyer les communes de Dogo, Gaffati, Kantché et Yaouri en mobilier de réunion.

III. Objectif Général

L'objectif général visé est de contribuer à l'amélioration des cadres de dialogue et de concertation dans les communes partenaires du projet SARES, au service de la prévention des conflits et de la cohésion sociale.

De manière spécifique il s'agit de :

- Doter les salles de réunion des quatre communes d'un mobilier fonctionnel, durable et adapté ;
- Améliorer les conditions de tenue des rencontres, ateliers de formation et cadres de concertation ;
- Renforcer la capacité des communes à accueillir les activités du SRP et des autres acteurs locaux.

IV. Résultats attendus

- La salle de réunion est rendue plus opérationnelle ;
- Les conditions de la tenue des grands événements sont créées ;
- Les conditions de travail des personnels sont améliorées ;
- Le recouvrement avec les frais de location des salles est initié.

V. Tâches

- Les matériels livrés par les prestataires seront neufs (de bonne qualité) ;
- Il doit au préalable présenter un échantillon au bureau siège qui validera en présence des experts dans le domaine.
- Les matériels seront ensuite livrés au niveau de chaque commune
- Toutes les précautions nécessaires devront être mises en œuvre pour assurer leur parfait état lors du transport, montage.
- Les prestations de l'entreprise sélectionnée seront conduites sous la supervision du SARES-GIZ.
- Afin de mener à bien la mission, le prestataire devra adopter une démarche participative dès le démarrage des activités.

VI. Fourniture des matériels

- La fourniture des matériels est faite conformément aux spécifications des présents termes de référence ;
- Les essais et mise au point nécessaire pour mettre les équipements en parfait état de fonctionnement et les livrer conformément aux spécifications des présents termes de référence ;
- La fourniture d'une documentation détaillée sur l'utilisation des équipements ;
- Le service après-vente d'une durée minimale de 60 jours
- Les soumissionnaires supporteront tous les frais liés à la préparation et à la remise de leurs offres et le SARES- GIZ ne sera en aucun cas responsable de ces frais, ni tenu de les payer, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure d'appel d'offres.

VI.1. La liste des équipements ainsi que leurs caractéristiques et les quantités à livrer :

1. FAUTEUILS DE RÉUNION		Qté	Observation
Caractéristique (minimales)	Photo		
- Dossier filet noir - Coloris assis en tissu noir uniquement - Piétement luge en acier chromé - Poids : 9.6kg - Dimensions : - Hauteur totale : 92.5cm - Largeur totale : 57cm - Hauteur d'assise : 45cm - Largeur d'assise : 49cm - Profondeur d'assise : 48cm - Largeur dossier : 47cm - Hauteur accoudoirs : 62cm		60	- 30 Gaffati - 30 Yaouri (livraison et installation)

2. FAUTEUILS DE REUNION 4 BRANCHES A ROULETTES		Qté	Observation
Caractéristique (minimales)	Photos		
- Fauteuil de réunion basculant, blocable 1 position avant - Tension réglable par manivelle - Assise et dossier filet aspect tricoté coloris gris foncé - Accoudoirs fixes - Piétement 5 branches en aluminium - Roulettes noires Ø60 mm - Dimensions totales : - Hauteur totale : 90-98cm - Largeur totale : 70cm - Hauteur d'assise : 42-49.5cm - Largeur d'assise 48cm - Profondeur d'assise : 47cm - Hauteur accoudoirs : 62-77.5cm		40	- 10 Dogo - 10 Gaffati - 10 Kantché et - 10 Yaouri (livraison et installation)

3. TABLES_ SALLE DE REUNION		Qté	Observation
Caractéristique (minimales)	Photos		
Table type rectangulaire ou ovale - La hauteur : 70 et 75 centimètres. - Longueur 200 à 240 cm - Profondeur / Une largeur de 100 à 110 cm	 	2	- 1 Gaffati - 1 Yaouri (livraison et installation)

4. TELEVISEURS - 85 POUCES (215 CM)		Qté	Observation
Caractéristiques (minimales)			
1. Image - Taille de l'écran 214 cm (85") - Technologie LED - Résolution 3840 x 2160 pixels - Définition 4K - Fréquence de balayage native (Fluidité de l'image) 50Hz - HDR - Type de processeur Crystal Processor 4K	2. Son - Puissance 20 Watts - Ajustement automatique du volume - Système audio Système audio standard	4	- 1 Dogo - 1 Gaffati - 1 Kantché et - 1 Yaouri (livraison et installation)
3. Connectiques vidéo - HDMI 2.13 ports - HDMI 1.40 - Port USB1 - Entrée satellite1 - Port Ethernet1	4. Connectiques audio - Sortie optique - HDMI ARC (Audio Return Chanel)		
5. TV connectée (Smart TV)	6. Connectivité - WiFi		
7. Réception - Tuner TNT HD - Tuner satellite HD - Tuner câble	8. Confort d'utilisation - Pied(s) Sur les côtés - Nombre de télécommande(s) 2 - Type de télécommande Classique sans pavé numérique - Type de dalle Classique - Pieds déclinaisons 4 pieds		
9. Support et fixation - Norme VESA 400 x 300 mm	10. Consommation et économie d'énergie - Consommation pour 1000 heures de fonctionnement 155 kW - Consommation pour 1000 heures de fonctionnement en mode HDR 272 kW - Consommation en veille (watts) 0,5 W		
11. Informations complémentaires - Garantie 2 ans - Indice de durabilité 8,3	12. Poids et Dimensions - LxHxP (avec pied) 188.9 x 113.2 x 32.6 cm - Poids avec pied 28,9 kg - Poids sans pied 28,4 kg		

5. SONORISATION PORTABLE ET PIEDS D'ENCEINTES ET SUPPORTS		Qté	Observation
Caractéristiques techniques (minimales)	Photos		
Type : enceinte amplifiée portable sur batterie. - Haut-parleur : cône 12 pouces (bobine 1,5 pouce) et tweeter polymère 1 pouce. - Puissance : 200W RMS (400W crête), amplificateur Class D. - Réponse en fréquence : 50 Hz à 20000 Hz. - Pression acoustique maximale : 122 dB. - Batterie : 12V 7Ah plomb, autonomie 6 à 8 heures. - Mixeur : 2 canaux XLR et combo 6,35mm, 1 canal 3,5mm, 1 canal RCA L et R, sortie XLR. - Connectivité : Bluetooth 5.3, port USB de charge 5V 1A. - Alimentation secteur : type CEI. - Coffret : ABS et grille métal. - Poignée rétractable : 450mm. - Dimensions : 360 x 380 x 640 mm. - Poids : 17,7 Kg.		4	- 1 Dogo - 1 Gaffati - 1 Kantché et - 1 Yaouri (livraison et installation)
Pieds d'enceintes et supports		4	- 1 Dogo - 1 Gaffati - 1 Kantché et - 1 Yaouri

6. SONORISATION SALLE DE REUNION			Qté	Observation
Caractéristique (minimales)	Nb	Photos		
- Amplificateurs - Puissance : 120 W^{RMS} - Utilisation : 100V - 70V ou 4 Ω Entrées : 1xMIC Prioritaire Euroblock 2xMIC RCA ou Euroblock 4x AUX RCA + réglages de gain - Réglage : volume en face avant avec sélection micros + sources - Dimensions LxPxH: 430x290x89 mm - Poids : 5 Kg	4		4 amplificateurs et 4 enceintes murales	- 1 Dogo - 1 Gaffati - 1 Kantché et - 1 Yaouri
- Enceintes murales - Puissance : 30 W^{RMS} - Type : 2 voies - Utilisation : 100 - 70 V ou 16 Ω - Pression acoustique : 90dB à 1W/1m - Bande passante : 60 - 20000 Hz - Dimensions LxPxH : 198x190x328 mm - Poids : 3.9 Kgs	4			

Micros sans fil				
- Ensemble UHF comprenant 1 récepteur double avec deux micros-main UHF. - Distance de réception : 50 m				

VI.2. Bénéficiaires

Les bénéficiaires de cet appui sont les quatre (4) communes partenaires : Dogo, Gaffati Kantché et Yaouri.

Voici la répartition des équipements par commune :

N°	Mobiliers de la salle de réunion	Dogo	Gaffati	Kantché	Yaouri	Total
1	Fauteuil de réunion en U sans roulettes		30		30	60
2	Fauteuil de réunion à roulettes 4 branches	10	10	10	10	40
3	Table Salle de Réunion (rectangulaire ou ovale)		1		1	2
4	TV Ecran 85 et accessoire	1	1	1	1	4
5	Sonorisation portable	1	1	1	1	4
6	Sonorisation Salle de réunion	1	1	1	1	4

VI.3. Installation et mise en service

Le prix proposé devra couvrir l'ensemble des coûts nécessaires à la fourniture et à la mise en service effective des équipements, notamment :

- Fourniture des équipements
- Emballage et conditionnement
- Chargement et manutention
- Transport jusqu'aux commune
- Déchargement
- Installer les équipements ;
- Réaliser les raccordements ;
- Effectuer les tests de fonctionnement ;
- Procéder à la mise en service ;
- Remise des manuels et fiches techniques
- Garantie et service après-vente

Aucun coût additionnel non prévu dans l'offre financière ne pourra être réclamé pour les prestations nécessaires au fonctionnement normal des équipements.

VI.4. Durée de garantie des équipements

Le fournisseur devra préciser dans son offre :

- Durée de garantie des fauteuils
- Durée de garantie des tables
- Durée de garantie des Poste téléviseur
- Durée de garantie des matériels de sonorisation (salle et portable)
- Modalités du service après-vente au Niger

Pendant la période de garantie, tout défaut résultant d'un vice de fabrication, d'un défaut de composant ou d'une non-conformité aux spécifications devra être pris en charge conformément aux conditions contractuelles.

VI.5. Approche de mise en œuvre

- Le fournisseur sera responsable du transport des équipements jusqu'aux communes indiqués par l'acheteur.
- Les équipements devront être livrés dans leur emballage d'origine ou dans un conditionnement garantissant leur protection contre les chocs, la poussière, l'humidité et les dommages liés au transport et à la manutention.
- Tout équipement endommagé lors du transport devra être remplacé ou réparé par le fournisseur, sans coût supplémentaire pour l'acheteur, selon les conditions contractuelles.
- Le choix des équipements devra tenir compte de leur qualité et de leur durabilité. L'installation sera réalisée par un prestataire ou un technicien disposant des compétences requises en la matière
- Le fournisseur devra assurer l'installation complète des équipements, mise en place des protections et test de fonctionnement ; démonstration aux chargé communal de suivi.

VI.6. Livrables

Les principaux livrables attendus sont :

- Livrable 1 : **60** fauteuils de réunion en U sans roulettes complets, installés et fonctionnels ;
- Livrable 2 : **40** fauteuils de réunion à roulettes 4 branches complets, installés et fonctionnels ;
- Livrable 3 : **02** tables de réunion (rectangulaires ou ovales) complets, installés et fonctionnels ;
- Livrable 4 : **04** kits sonorisation salle de réunion complets, installés et fonctionnels ;
- Livrable 5 : **04** Kites sonorisation portable, complets, installés et fonctionnels ;
- Livrable 6 : **04** Téléviseurs 85 puces complets, installés et fonctionnels ;

En plus, ces éléments doivent accompagner la livraison :

- Manuels, fiches techniques et garanties remis ;
- Rapport ou procès-verbal de mise en service et de réception.

VII. Durée

La durée globale de l'intervention est estimée à **trente (30) jours**, après réception du bon de commande répartie comme suit :

- Acquisition et livraison des équipements : 15 jours ;
- Installation et mise en service : 10 jours ;
- Réception et clôture de l'intervention : 5 jour.

VIII. Profil du prestataire

Le prestataire chargé de la fourniture et de l'installation devra notamment :

- Posséder la documentation administrative et fiscale nécessaire au Niger
- Disposer d'une expérience avérée dans la fourniture des mobiliers bureaux et salles de réunion ;
- Avoir exécuter des machés similaires ;
- Disposer de techniciens qualifiés ;
- Proposer des équipements de qualité et adaptés au contexte local ;
- Assurer l'installation, les essais et la mise en service ;
- Fournir les garanties et documents techniques disponibles ;
- Assurer, si nécessaire, un service après-vente et une assistance technique ;
- Les soumissionnaires ne devront pas être sous le coup d'une déclaration d'inadmissibilité pour corruption ou manœuvres frauduleuses publié par l'Union Européenne et la GIZ

IX. CONTENU DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra présenter deux (2) offres :

IX.1. Une offre technique :

L'offre technique se compose, en plus des documents administratives et fiscaux (NIF, RCCM, ARF etc), les documents ci-après :

- Références similaires
- Description détaillée des équipements proposés, photos à l'appui
- Fiches techniques des modèles
- Capacité et performances des matériels
- Description du système de protection
- Méthodologie d'installation
- Calendrier de livraison et d'installation
- Conditions de garantie
- Modalités du service après-vente incluant le délai d'intervention en cas de panne
- Durée de validité de l'offre

Avec un intercalaire, bien vouloir séparer la documentation administrative de la documentation technique.

IX.2. Une offre financière :

L'offre financière contient le devis quantitatif chiffré et détaillé avec les différents totaux, en tenant compte de l'ensemble des charges pour cette prestation et assortie du délai de livraison. Elle doit être vérifiée arithmétiquement et le total général doit être conforme au montant indiqué dans l'offre.

Toute offre n'ayant pas satisfait aux conditions ci-dessus énumérées sera déclarée non-conforme et rejetée.

IX.3. Monnaie de l'Offre

Les prix unitaires et totaux seront libellés par le soumissionnaire en franc CFA.

X. Méthode d'évaluation des offres

X.1 Évaluation de la conformité administrative et technique

Seules les offres satisfaisant aux exigences administratives et présentant une conformité technique suffisante seront retenues pour l'évaluation financière.

- Conformité aux spécifications minimales
- Qualité des équipements
- Garantie
- Service après-vente
- Expérience du fournisseur
- Délai de livraison

X.2 Évaluation financière

L'offre financière sera évaluée sur la base du coût total de possession et de mise en service, et pas uniquement sur le prix d'achat de l'équipement.

- Prix d'acquisition
- Coûts d'installation
- Garantie
- Qualité et durée de vie des composants

Avant d'effectuer l'évaluation détaillée des offres, la GIZ vérifiera que chaque offre :

- a) est conforme aux conditions requises par les documents d'appel d'offres, particulièrement aux spécifications techniques ;
- b) est complète surtout en ce qui concerne les pièces administratives et fiscales
- c) présente toute information que la GIZ peut exiger.

Si une offre n'est pas conforme, elle sera rejetée par la GIZ et ne pourra pas, par la suite, devenir conforme par une correction ou un retrait de la divergence ou de la réserve qui la rende non conforme.

Ensuite, toutes les offres complètes et enregistrées conformément aux règles de ce DAO seront examinées selon les critères établis.

La GIZ n'est pas tenue d'accepter l'offre la plus basse ou toute autre offre ; elle n'est pas non plus tenue responsable des dépenses ou des pertes susceptibles d'être supportées par un Soumissionnaire pendant la préparation de son offre ou tenue de les rembourser.

XI. Correction des Erreurs

XI.1 Les offres dont on a déterminé qu'elles sont conformes seront vérifiées par la GIZ pour en rectifier les erreurs de calcul. Les erreurs seront corrigées par la GIZ comme suit :

- a) lorsqu'il y a une différence entre le montant en chiffres et celui en lettres, le montant en lettres fera foi ; et

b) lorsqu'il y a une différence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi, à moins que la GIZ estime qu'il s'agit d'une erreur grossière de virgule dans le prix unitaire, auquel cas le total tel qu'il est présenté prévaudra et le prix unitaire sera corrigé.

XI.2 Le montant figurant dans l'offre sera rectifié par la GIZ conformément à la procédure susmentionnée pour la correction des erreurs et, avec l'accord du soumissionnaire, sera réputé engager le soumissionnaire. Si le soumissionnaire n'accepte pas le montant corrigé, son offre sera rejetée.

XII. Corruption et manœuvres frauduleuses

La GIZ requiert des emprunteurs (y compris les bénéficiaires de ses apports financiers) ainsi que des soumissionnaires/fournisseurs/entreprises prenant part aux marchés qu'elle finance, d'observer les normes d'éthique les plus élevées lors de la passation et de l'exécution de ces marchés.

A cet effet, la GIZ **définit comme suit les termes** :

- "Corruption" Signifie le fait d'offrir, de donner, d'agréer ou de solliciter toute chose ayant une valeur dans le but d'influencer l'action d'un responsable dans le processus de passation et d'exécution du marché ;
- "Manœuvres frauduleuses" Signifient une présentation inexacte des faits dans le but d'influencer le processus de passation ou d'exécution du marché au détriment de l'emprunteur, et incluent la collusion entre soumissionnaires (avant ou après la soumission des offres) en vue de fixer les prix des offres à des niveaux artificiellement non concurrentiels et de priver l'emprunteur des avantages d'une concurrence libre et ouverte ;
- Rejettera toute proposition d'attribution du marché qui lui sera proposée ou qu'il aura approuvé sur la base d'informations incomplètes, inexactes ou fallacieuses fournies par l'emprunteur, ou s'il est établi, par décision d'un tribunal, ou à la suite d'une mission spéciale d'audit que le marché a été attribué à la suite de pratiques irrégulières. Dans ce cas, le soumissionnaire peut également se voir interdire toute participation aux projets financés par la GIZ.

XIII. Remise des offres.

Les offres doivent être envoyées par mail à l'adresse suivante : NE_Quotation@giz.de ; avec dans l'objet du mail la mention suivante : « **7000025258 _ Equipement des salles de réunion des communes partenaires_ Dogo, Gaffati Kantché et Yaouri** ».

IMPORTANT : l'offre technique (qui comprend la documentation administrative) doit être séparée de l'offre financière, mais dans le même message.

NB : Les offres incomplètes ou arrivées après ces dates et heures ne seront pas prises en considération.

La GIZ Niger se réserve le droit, de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Avis d'Appel d'Offres.